Les exécutions capitales

LE DISSENTIMENT MINISTÉRIEL APLANI

MM. Briand et Clémenceau finissent par se mettre d'accord

LES BOIS DE JUSTICE VONT FONCTIONNER

Paris, 6 janvier. — Nous nous faisions hier, l'écho de dissentiments ministériels qui s'étaient produits entre MM. Briand et Clémenceau, relativement aux exécutions capitales.

Nos renseignements étaient exacts.

La journée de mercredi s'est passée en conférences auxquelles a pris part, le Président de la République.

Les négociations ont abouti : toute crise ministérielle semble écartée puisque MM. Briand et Clémenceau, se sont mis d'accord.

Voici d'après « La Liberté », quelle a été la marche des négociations.

Le désaccord qui s'était produit entre M. Clémenceau et M. Briand au sujet de l'application de la peine de mort peut être désormais considéré comme terminé. Le président du Conseil qui, jusqu'à présent, pour des motifs de tactique personnelle encore plus que pour des raisons de principe, s'était montré irréductible et s'était formellement refusé à laisser ériger la guillotine, s'est finalement rangé à l'avis du garde des Sceaux et à la volonté exprimée par la Chambre.

Au cours d'une entrevue qu'il a eue ce matin avec M. Briand, le président du Conseil a consenti à laisser la justice suivre son cours pour l'exécution de certains criminels.

La capitulation de M. Clémenceau est enregistrée comme suit dans la note officieuse suivante qui nous est transmise par l'*Agence Havas* :

« M. Clémenceau, président du Conseil, a reçu, ce matin, au ministère de l'Intérieur, M. Aristide Briand, garde des Sceaux, avec qui il s'est entretenu des suites à donner au vote de la Chambre, relatif au maintien de la peine de mort, de l'échange d'observations qui a eu lieu, il est résulté sur ce point un accord parfait entre les deux ministres. »

La capitulation de M. Clémenceau était à prévoir.

Le conflit menaçait, en effet, de se dénouer à son détriment et au profit de M. Briand. La tête de Pollet ne valait pas cet enjeu...

Cependant, il n'est pas dit que M. Clémenceau ait complètement renoncé à son dessein de passer la main après son succès électoral pour reprendre le pouvoir quelque temps après. Certains croient qu'il se réserve pour une autre occasion. Il aurait parlé notamment de poser la question de confiance sur la limitation du nombre des débits de boisson.

UNE NOTE OFFICIELLE

M. Clémenceau, président du conseil, a reçu ce matin, au ministère de l'intérieur, M. Briand, garde des sceaux, avec qui il s'est entretenu de la suite à donner au vote de la Chambre en ce qui concerne le maintien de la peine de mort.

De l'échange d'observations qui a eu lieu, il est résulté sur ce point un accord complet entre les deux ministres.

LES CONDAMNÉS A MORT DE LA BANDE POLLET SERAIENT LES PREMIERS GUILLOTINÉS

Le « Temps » d'autre part, se dit en mesure d'annoncer qu'une ou plusieurs exécutions seraient imminentes parmi les vingt-deux individus condamnés à la peine capitale.

C'est le cas de la bande Pollet, qui va se poser en premier lieu.

UNE INTERVIEW. — INTÉRESSANTES DÉCLARATIONS DE M. RAYNAULD, DÉPUTÉ DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Un de nos confrères a rencontré M. Raynauld, député de la Charente-Inférieure, et membre de la Commission, qui a secondé M. Casbillard, pour obtenir le vote de la Chambre. M. Raynauld lui a fait les déclarations suivantes :

— Je n'ai reçu, nous a dit nettement M. Raynauld, ni les confidences des ministres ni celles de M. Fallières, mais je crois pouvoir vous dire que la guillotine ne tardera pas à fonctionner.

Il n'est pas possible qu'il en soit autrement, l'opinion publique ne le permettrait pas, et c'est encore l'opinion publique qui dicte ses volontés. Un député, qui vient d'être élu sénateur, m'avouait hier qu'il aurait échoué s'il n'avait pas voté le maintien de la peine de mort. Ainsi, les électeurs sénatoriaux eux-mêmes se passionnent pour cette question.

En ce qui me concerne, j'ai pu me persuader que, dans les campagnes des Charentes, ce qui intéresse surtout nos paysans, à l'heure actuelle, — et bien plus que l'impôt sur le revenu, — c'est de savoir si la bande Pollet va être exécutée. A ce compte, quel doit être l'état d'esprit dans la région du Nord, où ces abominables bandits ont accompli leurs exploits?

Donc, je crois que le Président de la République ne fera pas grâce à tous les condamnés à mort qui sollicitent sa clémence. Ce faisant, il sera dans son rôle constitutionnel comme — on ne s'en est pas assez rendu compte — il s'y tenait avec une absolue correction lorsqu'il refusait de laisser fonctionner la guillotine tant que le Parlement ne s'était pas prononcé d'une façon formelle.

Si ces décisions semblent tarder, c'est peut-être que M. Fallières attend le vote par la Chambre du projet adopté déjà par le Sénat et qui prescrit que les exécutions capitales auront lieu désormais à l'intérieur des prisons.

En ce cas, il n'attendra pas longtemps. Dès la rentrée des Chambres, la commission, par l'organe de son rapporteur, M. Castillard, rappellera que ce projet doit être discuté l'un des premiers, et nous avons bon espoir d'obtenir gain de cause, comme nous avons la certitude de triompher encore une fois si les abolitionnistes, essayant un retour offensif, instituent un nouveau débat parlementaire sur la question de la peine de mort.

Le dernier mot, quoi qu'il arrive, restera à la France honnête et travailleuse, qui veut et qui a le droit d'être protégée.

LES BOIS DE JUSTICE SONT PRÊTS

Paris, 6 janvier. — La guillotine ne tardera pas à fonctionner.

Au cabinet de M. Briand, en effet, des ordres formels ont été donnés pour qu'il ne soit fait aucune communication à la presse, au sujet de l'application de la peine de mort.

De plus, il paraît qu'il y a quelques jours, M. Deibler s'est rendu, 60, rue de la Folie-Regnault, où reposent les bois de justice.

Le bourreau et ses aides ont monté l'instrument de supplice et se sont assurés qu'il fonctionnait bien.

Après avoir à nouveau graissé avec soin le couteau fatal et l'avoir soigneusement remis dans son étui, ils s'en sont allés.

Un ami de M. Deibler a déclaré que le bourreau a été appelé au ministère de la Justice, où il a eu une entrevue avec le directeur des affaires criminelles. Il paraîtrait qu'une liquidation doit être faite et que M. Deibler va être appelé à procéder à plusieurs exécutions. Les bandits du Nord les premiers seraient exécutés.

AU PAYS ANNEXÉ

OBSÈQUES D'UN OFFICIER FRANÇAIS

Strasbourg, 6 janvier. — On a célébré à Sarrebourg, les obsèques de M. Pierre Brion, capitaine français en retraite, décédé à l'âge de 83 ans.

Fils de cultivateurs, Pierre Brion s'engagea en 1847 au 42e de ligne (maintenant à Belfort). Il tint garnison à Rome, combattit comme volontaire en Crimée, d'où il revint sergent, en Italie, à Magenta, où sur le champ de bataille, Mac-Mahon le nomme sous-lieutenant. Il fut, en Algérie, puis au Mexique, d'où il revint capitaine. Il combattit pendant la guerre franco-allemande et fut décoré de la Légion d'honneur sous les murs de Paris.

Plusieurs officiers de la garnison, dont le général-major von Krone, de la 59e brigade, ont tenu à accompagner la dépouille mortelle du vieux brave jusqu'au cimetière.

Le sénateur ouvrier

Toulon, 6 janvier. — M. Victor Reymonenq, élu sénateur dimanche avec M. Clémenceau, adresse à ses électeurs des remerciements dont voici les principaux passages :

Par trois cent vingt et une voix, vous avez décidé qu'un travailleur manuel vous représenterait au Sénat. Travailleurs des champs et de l'usine, votre camarade s'efforcera de mériter la confiance que vous venez de lui donner.

A l'école de mon village, j'ai appris bien peu de choses ; mais à l'école de la terre et de l'atelier, où la charrue et le marteau remplaçaient plume et livre, j'ai appris à connaître la souffrance !

Ah! elle est dure, cette école! Mais si elle donne aux maîtres des cœurs durs, elle n'en donne pas au cœur!

Comme bagage, je ne porte au Sénat ni le talent ni l'intelligence de mes collègues ; mais pour continuer à mériter votre confiance, j'emporte avec moi toute l'énergie de mon être, toute la volonté de mon cœur.

Travailleurs des villes et des champs, votre camarade ne vous oubliera pas. En vous disant merci, il vous dit aussi que vous aurez en lui un ami dévoué et un défenseur de toutes vos revendications.

APRÈS LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

M. Ribot ne quittera pas la Fédération Républicaine

Le bruit avait couru que M. Alexandre Ribot, qui fait partie du comité directeur de la Fédération Républicaine (groupe Thierry-Méline), allait se faire inscrire à l'Alliance démocratique.

Un de nos confrères parisiens a vu à ce sujet le nouveau sénateur du Pas-de-Calais, qui lui a fait les déclarations suivantes :

— Je compte beaucoup d'amis dans le groupe de l'Alliance républicaine démocratique, et parmi eux mes collègues du Pas-de-Calais, avec qui je me suis présenté devant les électeurs. Je crois qu'il serait utile d'effacer des divisions qui n'ont plus aujourd'hui leur raison d'être, de grouper dans une action commune tous les républicains sincères autour d'un programme bien défini, qui n'exclurait ni la prudence et la fermeté dans l'action quotidienne, ni la hardiesse dans les réformes sociales et démocratiques.

Je travaillerai autant qu'il dépendra de moi à ce rapprochement.

Mais je ne vois aucune raison de me séparer de mes amis du comité directeur de la fédération républicaine et notamment de son président, M. Joseph Thierry, qui est dans les mêmes idées que moi sur la direction à donner à notre association.

Les déclarations de M. Adolphe Carnot, que je viens de lire dans le *Temps*, sont excellentes. Je souhaite que le comité de l'Alliance républicaine démocratique s'en inspire de plus en plus pour traduire dans les faits les formules sur lesquelles nous sommes d'accord.

Notre confrère a ensuite demandé à M. Alexandre Ribot son sentiment sur certains articles, qui le représentent comme ayant été à la Chambre, l'un des pivots de la politique clémenciste.

M. Ribot a répondu en souriant :

— Personne ne prend au sérieux ce genre de polémiques, dont on reconnaît aisément la marque de fabrique.

M. Clémenceau fait sa politique, qui est bien la sienne et pour laquelle il n'a besoin de notre appui. C'est une malice un peu grosse de le présenter comme ne pouvant se passer de mon concours et de celui de mes amis.

La vérité est que nous ne faisons pas d'opposition systématique, que nous avons voté contre le ministère toutes les fois qu'ils nous a paru avoir tort. Cela ne m'a pas empêché de l'aider de mon vote et de ma parole lorsque l'intérêt national m'a paru engagé, comme dans les événements du Midi et nos affaires extérieures. Je crois avoir en le faisant, rendu service non pas au ministère, mais à la France, et je ne pense pas que personne m'osse me le reprocher.

Nous devrions songer un peu plus au pays, un peu moins à toutes ces querelles de partis et à toutes ces compétitions ministérielles.

Communications

ROUBAIX. — Syndicat professionnel des cabaretiers et débitants de boissons. — Réunion de la Commission, vendredi, à huit heures du soir, 34, Grande-Rue. Correspondance ; procès-verbaux ; pétitions, journal, finances ; statuts à réviser ; questions diverses très importantes.

TOURCOING. — Syndicat des employés de commerce et de l'industrie. — Dimanche prochain, 10 janvier, à cinq heures et demie précises, réunion mensuelle des syndiqués. Café des Arcades, place de la Gare. Ordre du jour : Remise de livrets aux nouveaux adhérents ; paiement des cotisations ; communications diverses.

Le mystérieux assassinat

D'YPRES

Un soldat assommé dans un champ Détails rétrospectifs. - Les difficultés de l'enquête. - Les hypothèses Les funérailles de la victime

L'horrible assassinat d'Emile Goethals, soldat milicien au 3e régiment de ligne, fait le sujet de toutes les conversations en ville, où l'impression a été grande. Il faudrait remonter assez loin dans les annales pour retrouver un assassinat dont Ypres aurait été le théâtre. Il est arrivé, fort rarement, d'ailleurs, qu'au cours d'une rixe, un malheureux coup de couteau ait amené mort d'homme, mais un assassinat prémédité, comme celui du jeune militaire, ne s'est pas passé à Ypres de mémoire d'homme.

Le parquet et la police, aidés par l'autorité militaire, poursuivent activement leurs recherches, qui sont fort laborieuses à cause des circonstances mêmes qui entourent ce drame et l'enveloppent d'un certain mystère. Tout fait supposer que le crime a été commis par une seule personne, qui a attiré le jeune soldat dans ce lieu désert et loin de toute habitation, pour l'assassiner et le dévaliser.

LE LIEU DU CRIME

Le crime a été commis dans une prairie dépendant des terres de l'Ecole de Bienfaisance et située à main droite à mi-chemin entre la Porte de Lille et le quartier du Hoornwerck. Le chemin est bordé de grands arbres, sur une certaine longueur se trouvent des deux côtés du chemin des prairies clôturées par des haies assez élevées. L'entrée était rendue assez facile par une large ouverture pratiquée dans la haie et qui n'était fermée qu'au moyen de quelques gros piquets et un fil de fer en ronces artificielles. C'est un de ces piquets qui a servi pour assommer le jeune soldat. A une vingtaine de mètres de l'entrée de la prairie, vers la droite, le gazon est taché de sang et porte des traces de lutte. Le coup fait, l'assassin a tiré le cadavre à une distance de sept à huit mètres vers la haie où on l'a retrouvé couché sur le dos, la tête toute tuméfiée et fracassée, les jambes ouvertes, les bras relevés par-dessus la tête, les vêtements redressés par-dessus la tête et tout en désordre, pour permettre de couper le cordon qui maintenait autour du cou et sur la poitrine, la petite bourse en toile contenant les quinze francs.

LES HYPOTHÈSES

Comment le jeune militaire a-t-il été amené à entrer dans cette prairie? Etant arrivé seulement à Ypres le 16 novembre dernier, il ne connaissait pas la ville et encore moins la campagne environnante, car il n'était sorti que trois fois pendant ce temps. Il s'amusait à la caserne même. Probablement que l'assassin aura conduit sa victime, dans un but de promenade, par le Chemin de Ronde et, arrivé près de cette prairie, d'où l'on voit dans le lointain les bâtiments de l'Ecole de Bienfaisance, vivement éclairés le soir, lui aura fait croire qu'il y avait là une agglomération importante d'habitations et aura proposé pour s'y rendre, de passer par la prairie; puis, profitant de ce que le milicien marchait sans défiance devant lui, lui aura asséné un coup de piquet arraché à la clôture. Goethals, étourdi, n'aura pas eu le temps de se défendre ni d'appeler à l'aide.

LES CAMARADES DE LA VICTIME

Le cadavre, disions-nous hier, a été retrouvé par un tambour-clairon du 3e de ligne, qui, en compagnie d'autres tambours-clairons, s'exerçait à la répétition journalière. Ayant attrapé froid aux pieds en stationnant trop longtemps sur place, il avait été autorisé à faire quelques pas pour se réchauffer et c'est en passant le long de la haie qu'il avait vu quelque chose comme un corps. Etant entré dans la prairie, il reconnut son camarade assassiné. L'autorité militaire et la police furent aussitôt averties. Dans la journée de lundi, aussi longtemps que le cadavre est resté sur place, un piquet d'infanterie a monté la garde auprès pour maintenir les curieux qui affluaient. Depuis lors, un agent de police empêche la foule de piétiner le sol.

L'assassin est-il un civil ou un militaire? Ce point n'est pas encore éclairci. Déjà on racontait en ville que deux militaires avaient été arrêtés. Le fait est inexact et voici ce qui l'avait fait naître. Comme le soldat Emile Goethals était assez simple d'esprit, il était en butte aux tracasseries de ses camarades de chambrée, dont quelques-uns essayaient à l'occasion d'exploiter sa naïveté. Il y a quelques semaines, deux autres soldats avaient essayé de lui faire payer à chacun une chope de bière, et comme il refusait, ils l'avaient battu. Pour ce fait, ces deux soldats avaient été punis de huit jours de cachot. Lorsque le crime fut connu, on crut à une vengeance, et les soupçons se portèrent sur eux, mais ayant établi un alibi, ils ne furent plus inquiétés.

L'examen des vêtements sur lesquels des taches suspectes furent relevées, n'a pas encore eu lieu. Le soldat à qui ils appartiennent, a également produit un alibi.

L'ARRIVÉE DES PARENTS

Le père du malheureux soldat s'est rendu, hier, à Ypres, en compagnie d'un autre de ses fils. La douleur de cet homme, un petit cultivateur de Wondelghem-lez-Gand, était navrante. Le fils qui vient de mourir si tragiquement, était l'aîné de ses enfants. Avant d'entrer au service militaire, il exerçait le métier d'aide-maçon.

LES RESULTATS DE L'AUTOPSIE

L'autopsie pratiquée à l'hôpital civil, a fait constater trois fractures du crâne, qui ont occasionné la mort.

D'après l'état des aliments qui se trouvaient dans l'estomac de la victime, le crime doit avoir été accompli dans la soirée, probablement entre huit et neuf heures du soir.

Après l'autopsie, le corps a été transporté à l'hôpital militaire pour l'enterrement, qui a eu lieu mercredi après-midi, après un service religieux célébré à la chapelle de l'hôpital militaire, par l'aumônier militaire, M. l'abbé Ryckeboer.

Le deuil était conduit par le père de la victime, son frère et son beau-frère.

M. le bourgmestre Colaert, membre de la Chambre des représentants, représentait l'administration communale. Le major Daune, tous les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon du 3e de ligne suivaient le cercueil. Nous avons remarqué également le commissaire et le commissaire-adjoint, avec une délégation de la police, le lieutenant Goffaux, commandant du district de gendarmerie, et une délégation des sous-officiers et cavaliers de l'école d'équitation, des délégations de l'Ecole de Bienfaisance et de la prison, etc.

Les militaires du 3e de ligne s'étaient cotisés entre eux et avaient offert cinq grandes couronnes mortuaires qui étaient portées par des soldats devant le corbillard. Une foule extrêmement nombreuse se pressait sur le passage du cortège funèbre.

L'ENQUÊTE

L'enquête est toujours activement poussée, mais d'une façon fort discrète. Disons qu'une nouvelle piste fort sérieuse est suivie; mais tous les racontars qui font le tour de la ville à propos de civils ou militaires, sont complètement faux.

LES GRÈVES

ROUBAIX

Au tissage de M. Delannoy-Destombes. — Une reconduite

Depuis quelques jours, huit à dix ouvriers travaillent au tissage de M. Delannoy-Destombes, boulevard Gambetta. Lundi, était embauché un tisserand, âgé de 66 ans. Le lendemain soir, une trentaine de grévistes, l'ayant attendu à sa sortie de l'usine, le huèrent dès qu'il apparut et l'escortèrent, en compagnie de la police jusqu'à son domicile, rue du Congo. Il en fit de même, mercredi, à midi. Aucune violence n'a été exercée.

Au patron qui cherche un bon employé — à l'employé qui veut changer de situation — au domestique qui veut se placer — à la gouvernante qui cherche une bonne famille, le Journal de Roubaix donnera satisfaction par une annonce. 5874o

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La journée du 7 Janvier :

FÊTE A SOUHAITER : *Saint-Lucien.*

A SAINT-MARTIN, *à 10 heures, convoi et service solennels de Mme Desrousseaux-Dufrenne.*

Les billets de logement

Grâce à cette œuvre humanitaire, les malheureux ne couchent pas à la belle étoile

Peut-être avez-vous déjà remarqué, la brune venue, des groupes de malheureux se dirigeant vers la Mairie, mendiants déguenillés, infirmes, béquillards et manchots, cheminaux portant au bout d'un bâton leur paquet de hardes, hommes jeunes et valides atteints par le chômage. Ce sont des sans-abri qui viennent solliciter un billet de logement pour la nuit. Ils sont parfois une trentaine se pressant devant le bureau de la Sûreté à l'heure de la distribution, ils appartiennent à toutes les professions et viennent des quatre coins de la France et même de l'étranger.

Sur la présentation de papiers d'identité le solliciteur obtient le secours qui le sauvera de la misère pendant une nuit, ou même durant quelque temps. Muni de son billet, il se rendra chez l'un des aubergistes désignés par la municipalité pour hospitaliser les sans-abri. Il y aura droit au souper, à un lit et au déjeuner du lendemain.

L'œuvre éminemment humanitaire des billets de logement est municipale, elle coûte en moyenne au budget 3.000 francs. En dépit des faux pauvres, des paresseux toujours à la recherche d'un travail qu'ils ne veulent pas trouver, et qui grèvent les dépenses d'assistance publique, on peut dire que c'est là de l'argent bien placé.

Dans cette armée de malheureux, il ne manque pas, en effet, de gens intéressants durement et injustement frappés par un chômage involontaire ou une longue maladie qui les ont jetés dans la misère la plus noire. On y trouve aussi, surtout pendant la mauvaise saison, des vieillards, des malades que l'hôpital n'a pu recueillir faute de place et qui, en attendant, sont hospitalisés par l'institution des billets de logement.

C'est pour ces pauvres gens que cette œuvre philanthropique fut créée et non pour ceux qui ont fait du vagabondage une profession. Il est vrai que ces derniers en profitent tout comme les autres, mais il n'est pas toujours aisé de discerner le faux pauvre du vrai. D'ailleurs, il arrive bien souvent que l'institution elle-même se venge contre les simulateurs. Combien de fois l'agent de sûreté préposé à la distribution des billets de logement ne découvre-t-il pas, en compulsant les papiers d'identité du sans-abri, qu'il a devant lui un malfaiteur dangereux inutilement recherché depuis des années pour un crime ou un vol, un expulsé, un repris de justice en rupture de ban!

Dans beaucoup de villes, cette institution ne fonctionne que pendant les mois d'hiver ; à Roubaix, elle ne ferme jamais ses portes et, plus libérale qu'ailleurs, elle consent à accorder plusieurs billets par an aussi bien aux étrangers, qu'aux Français et aux Roubaisiens.

Il y a actuellement trois adjudicataires des billets de logement, MM. Reynaert, propriétaire de la « Clef d'Or », 67, rue du Chemin-de-Fer ; Houssart, à « la Clef d'Argent », au numéro 57 de la même rue, et Mme veuve Wainoy, rue des Champs, 23. Ils reçoivent 85 centimes par personne hébergée.

Les malheureux ne doivent pas s'y trouver trop mal, ils y reviennent volontiers, l'hiver surtout, car, durant la belle saison ils préfèrent coucher dans les fermes, ou à la belle étoile.

Bon an mal an, trois mille individus, des hommes pour les deux tiers, profitent des billets de logement. En 1908, ce chiffre a même été dépassé de plus de trois cents unités.

LES INHUMATIONS EN 1908

Au cours de l'année qui vient de se terminer, les fossoyeurs — heureuse constatation — n'ont pas eu autant de besogne qu'en 1907. Le chiffre des inhumations, qui s'était élevé à 2.196, est descendu à 2.125, soit 71 de moins.

On a inhumé : dans le carré commun, 1.128 adultes et 696 enfants ; dans des concessions temporaires, 147 personnes ; dans des concessions trentenaires, 63 et dans des concessions perpétuelles, 91.

Trois cambriolages en une nuit

Les malfaiteurs viennent de commettre trois nouveaux méfaits, en une seule nuit, dans les quartiers du Fontenoy et du Fresnoy.

Rue d'Italie

On retrouve d'abord rue d'Italie les traces du passage des cambrioleurs d'estaminets inhabités, dont nous relations hier les exploits en même temps que l'arrestation. M. Henri Bonnel y exploitait encore, il y a quelques jours, un débit situé au numéro 50. En s'y rendant hier matin, pour achever son déménagement, le commerçant constata que des malfaiteurs y avaient dérobé, comme dans la rue de Wasquehal, une série de mesures en étain et les tuyaux de la pompe à bière, le tout valant une trentaine de francs.

M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, a procédé à un examen des lieux. Il n'a pas été possible de se rendre compte par où les voleurs étaient entrés dans la maison. La porte principale fut retrouvée ouverte, mais elle n'a point, vraisemblablement, livré passage aux malandrins, à leur arrivée, car elle ne porte aucune trace d'effraction, non plus que celle de l'entrée particulière. Il faut admettre, dès lors, que les cambrioleurs ont fait usage de fausse clef.

Boulevard de la République

Un cabaretier du boulevard de la République, 2, M. Adolphe Debeyne, a trouvé, hier matin, le soupirail de sa cave déplacé. N'étant retenu par aucune attache, il avait pu, du reste, être enlevé très facilement. Les malfaiteurs ont ensuite ouvert une lucarne vitrée placée au-dessous, puis sont descendus dans la cave. Ils y ont enlevé cinq bouteilles de champagne, deux cruches contenant chacune cinq litres d'amer et de genièvre, et trois draps mouillés placés sur une corde et dans une cuve. Le tout est estimé 50 francs.

Rue Archimède

La même nuit, vers une heure du matin, M. Florentin Pennel, 63 ans, coiffeur, rue Archimède, 72, ayant entendu du bruit dans son salon, descendit au rez-de-chaussée et y surprit un inconnu qui prenait la fuite. Celui-ci s'était introduit, en passant par la courée voisine Saint-Emile, qui est banale ; il lui avait suffi de soulever un chassis à guillotine, pour entrer dans le salon. Sur un lavabo, il déroba une tirelire contenant une quinzaine de francs. Le coffret d'une longueur de 12 centimètres sur sept de largeur et de hauteur, est en bois peint de couleur verte ; la partie supérieure adhère au moyen de quatre vis. Douze essuie-mains blancs, encadrés d'une large ligne rouge, ont également été emportés.

Le ou les cambrioleurs étaient occupés, dans une pièce voisine, à fouiller le tiroir d'une commode, qu'ils avaient fracturée, et ils allaient mettre la main sur une bourse contenant de l'argent quand ils entendirent dans l'escalier, des bruits de pas qui les mirent en fuite.

Une plainte, pour ces deux derniers vols, a été aussi portée au commissariat de police du 1er arrondissement.

LA GRANDE FÊTE MUTUALISTE que la société de secours mutuels « L'Employé » a projetée pour fêter son 500e adhérent, dépassé déjà de beaucoup, est définitivement fixée au dimanche 21 février. Cette fête comprendra une grande conférence, à l'Hippodrome et un grand banquet par souscriptions offert à MM. Mabilleau, président de la Fédération Nationale de la Mutualité française, Keller, président de la Fédération de la Seine, et Nicolas, avocat à Nancy, président de l'Union lorraine des sociétés de secours mutuels. Ces trois éminents mutualistes prendront la parole à la conférence de l'Hippodrome.

Tous les mutualistes roubaisiens sont invités à assister à cette grandiose réunion et à prendre part au banquet dont le prix est fixé à 3 fr. 50 et pour lequel les souscriptions sont reçues au siège de la société, 1, rue du Grand-Chemin.

L'importante société « L'Employé » fêtera en même temps la médaille d'argent que vient de lui décerner le jury de l'Exposition franco-britannique.

LA LISTE ÉLECTORALE EN 1909. — La Fédération républicaine anticollectiviste, nous prie d'insérer la note suivante :

La période d'inscription est actuellement ouverte jusqu'au 4 février, à minuit. Nous engageons vivement

---

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du Jeudi, 7 Janvier 1909

N° 14

MA GRANDE

PAR PAUL MARGUERITTE

Elle répondit :

— Beaucoup!... Un éclair d'âme passa sur son visage; et ce mot, qu'elle avait laissé tomber d'un accent pensif, descendit, comme une pierre dans l'eau, au fond du cœur de Noël. Il s'aperçut qu'elle rougissait, tellement toute franchise semble chez la femme un léger manque à la pudeur; mais surmontant l'embarras d'un aveu intime à un étranger, elle poursuivit :

— Je ne manque jamais les concerts du dimanche au Châtelet, ou au Cirque d'Eté.

Il répondit :

— Nous aurions pu nous y rencontrer; j'y vais régulièrement.

Ils parlèrent de morceaux qu'ils avaient entendus : Glück, Massenet, la *Symphonie Pastorale*, le prélude de *Lohengrin*. Miss Star, à ces noms, prêtait l'oreille, souriante. Noël l'admira : elle semblait faite de lumière; et dans le coup de soleil trouble qui baignait à nouveau les tilleuls, elle répandait l'éclat d'une fée scandinave, tout or et neige, avec ses yeux gris et scintillants d'étoile.

— *Lohengrin!* murmura-t-elle, tout à coup, en dressant en l'air un doigt pâle comme un rayon. Cette parole inattendue, rompant le silence habituel qu'elle gardait, fut comme une incantation qui les unit, leur traça, sur une communion de rêve, un for intérieur, où le titre chevaleresque virginal surgit, dans la nacelle traînée par un cygne!

Mais alors, — entraînée, dévorant de la réalité, — une voix lamentable s'éleva, sous eux, en pied du mur. Un très vieux mendiant à besace, si poudreux que son visage disparaissait sous un masque de terre, et que son corps semblait tout entier pétri de boue sèche, les implorait, les mains étendues à plat, dans une pose de profil lamentable et hiératique, où s'incarnait, en plus de l'éternelle misère, on ne sait quelle effigie ancienne de pauvre hère, de claque-dents du moyen âge. Noël en fit la remarque tout en cherchant quelque monnaie :

— En effet, dit Sonia, je pensais que ce malheureux ferait un excellent modèle pour mon tableau. Elle ajouta, avec une grâce qui s'excuse et le geste indécis de deux doigts frappant en *mea culpa* la poitrine: J'ai eu tort et je m'humilie.

— Pourquoi donc? fit Noël, touché de ce reflet mystique qui avait passé, en ombre de vitrail, sur le visage de la jeune fille.

Elle répondit, grave, se parlant à elle-même :

— N'est-ce pas mal d'oublier la misère de cet homme pour n'en voir que le côté artiste et théâtral? Nous sommes trop habitués aux plaies du prochain; notre égoïsme est blasé; la souffrance d'autrui nous paraît toute naturelle.

Elle se retourna pour chercher des yeux Miss Star, qui avait disparu vers la maison :

— Quand j'étais petite, — reprit-elle avec cet air de douce moquerie, qu'on prend envers les erreurs de sa jeunesse, — j'aurais voulu que nous donnions tout notre bien aux pauvres et que nous allions nous-mêmes mendier sur les grandes routes. Ma mère et mon père se sont tellement moqués de moi! Comme on a le cœur plus généreux, quand on est enfant!...

Noël sourit, retrouvant en sa mémoire des fraîcheurs d'âme semblables, alors qu'il était tout petit, et il se revoyait avec des pantalons courts où il s'imaginait Sonia Trathoff en petite fille, avec de grandes nattes et des tabliers brodés.

Miss Star revenait, un gros morceau de pain blanc dans ses mains. Elle le tendit au mendiant, tandis que Noël lui jetait une pièce d'argent. Il prit le pain et fit le signe de la croix; il mordit la pièce et la toucha des lèvres; puis il s'en fut, courbant vers la terre son dos, un haut d'épaules si bas, qu'on n'apercevait pas sa tête et qu'il marchait comme décapité.

— Tout ce qu'on croit, enfant! répéta Sonia, les yeux loin, tournés vers le passé, vers une aube disparue d'enthousiasme, de crédulité, de foi.

Et Noël la sentit femme, d'une âme sérieuse et mûre, à côté de la radieuse enfant, son amie. Il pressentit que de sourdes affinités, de précieuses correspondances les uniraient, les unissaient déjà, elle et lui. Car les mots ne sont rien, mais l'accent qui les pénètre et l'au-delà qu'ils suggèrent. Noël eut l'impression qu'il voguait sur une eau profonde. Il se dit que Sonia avait dû beaucoup réfléchir, n'étant plus une toute jeune fille, et ayant joui d'une liberté de lecture et de causeries, d'une émancipation d'art plus grande qu'il n'est coutume en France; elle avait peut-être souffert, peut-être aimé?... Comme elle ressemblait peu aux jeunes personnes qu'il avait rencontrées dans les salons!...

Mais déjà, comme si se laisser aller à sa vraie nature constituait, aux yeux du monde, une incorrection, elle échangea quelques mots avec Miss Star; en l'anglais, que Noël ne comprenait point, prit un joli son bisarre en passant par sa bouche; puis se tournant vers lui, gracieuse :

— Aimez-vous les prunes? Voulez-vous en goûter. Notre verger en est plein...

Le verger, auquel on accédait, au fond du jardin, par un escalier mousseux, s'étalait en contre-haut, bien exposé au soleil. Des chasselas y tordaient, le long des murs, leurs ceps noueux, cachés sous les fusées de sève des grappes et des feuilles; des pêchers en espalier tendaient leurs bras égaux. Il y avait des poiriers très vieux et des amandiers très jeunes; mais l'odeur qui dominait était celle des prunes : odeur sucrée, pénétrante et tiède, de sanctuaire. C'était bien le paradis des prunes que ce verger: elles arrondissaient partout leurs petits globes bleus, qu'une poussière de diamant couvrait: reines-Claude, d'un vert blond, mirabelles jaunes, longues couètches violacées. Et c'était aussi l'Eden des guêpes et des frelons : on les voyait rebondir et voleter, comme des grains d'or qu'on eût vannés, en un bourdonnement d'ailes continu et un susurrement métallique. Frelons et guêpes ne piquaient, étant ivres et dansant une sarabande effrénée. Mais miss Star, qui les redoutait, s'arrêta au seuil du verger, tandis que Noël et Sonia, plus braves, s'aventuraient au cœur des branches, se glissant sous les arbres bas, écrasant des prunes tombées sous leurs pieds. De temps à autre, il s'en détachait une qui s'aplatissait sur le sol sourdement. Et cela était si doux, si parfumé et si grisant, que Noël sentait une langueur l'envahir, et il ne souhaitait même pas le plaisir gourmand de goûter les beaux fruits. Mais Sonia y pensait pour lui. Une échelle double s'élevait dans un prunier géant, dont les reines-Claude étaient grosses comme des pommes reinettes. Elle monta deux ou trois échelons, étendit les bras, et, suspendue en plein ciel, elle lui jeta prune sur prune, dans les mains. Redescendue à terre, elle en mangea aussi, en jetant les noyaux autour d'elle; cela leur rappela un charme de joies enfantines et de fruits volés.

— Mais, mademoiselle Etoile! s'écria-t-il tout à coup, en n'apercevant plus sa robe à travers les feuilles.

— Oh! Et Sonia eut un joli sourire de malice qui lui donna une expression tout autre, la fit paraître très jeune fille et espiègle : « Etoile se moque bien des prunes! Etoile est aimée! Etoile pense à son fiancé qui l'attend à Londres! Etoile est heureuse parce qu'elle se marièra cet hiver! »

— Ah! fit Noël, comprenant, c'est pour cela! Et il s'expliqua l'éclat féerique de la jeune miss, cette irradiation lumineuse que son bonheur répandait. Cela l'émut et l'attendrit. Ses regards, qu'il promenait autour de lui, tombèrent sur sa chevelure droite, un pliant et des toiles retendues : le travail quotidien de Sonia, discernait à l'ombre d'une haie :

— Ne peut-on voir? demanda-t-il timidement.

— Oh! ce n'est rien qui vaille, fit-elle avec simplicité. Je m'amuse seulement... Et pour lui faire plaisir, sans attendre qu'il insistât, elle prit un tableau commencé et le lui montra : il fut frappé par la sincérité du dessin, les qualités de franchise et de couleur. Le métier nécessairement manquait encore; mais un don réel s'accusait là; et il la complimenta, sans exagérer. Sous son air détaché, elle cachait une petite angoisse d'attente, la peur des critiques qui étreint tout apprenti artiste : l'éloge mérité lui fut si sensible qu'elle rougit de plaisir. Elle fouillait dans un carton; il en tombe un dessin à la plume que Noël ramassa; en y jetant involontairement les yeux, il reconnut la caricature du jeune Isidore Chesne, sous les traits d'un kanguroo habillé à la dernière mode. C'était frappant et drôle.

— Ah! s'écria-t-il, je ne vous savais pas ce talent-là!

Mais elle, lui arrachant d'un geste prompt le portrait, s'excusa, balbutiant, comme si cette plaisanterie pouvait la diminuer dans l'estime de Noël, faire mal augurer de son caractère; en même temps, le sourire involontaire qu'elle réprimait, et une malice au coin de ses yeux, laissaient luire sur son visage une petite expression tournoise et rusée, très amusante, où la femme et ses menues traîtrises apparaissaient, avec ce rien d'énigmatique que prennent les traits de chat ou de sphinx.

— Voici ce que je voulais vous montrer.

Et elle lui tendit, sérieuse, un petit pastel représentant miss Star.

— Ah! charmant! dit-il, mêlant l'éloge du portrait à celui du modèle. Exquis vraiment!

(*A suivre.*)